

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 49  
  
En exercice : 49  
  
Présents : 30

N°010-1

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 23 JANVIER 2019

**L'AN deux mille dix neuf, le 23 janvier**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 16 janvier 2019, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous la présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

Etaients présents : DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, KOUAME Akoua Marie, PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjointes au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, DONNET Lionel, LE MOINE Sandrine, FAGARD Alice, SANON Guillaume, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, RACHEDI Hakim, ZAÏRI Rachid, BIDAL Damien, ALI CHERIF Arab, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaients absents : MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, ALVES Presilya.

Excusés : PLEE Eric ,KAMALA Kilani ,LENOURY Nadia .

Représentés par :

Madame Leila TLILI	Monsieur Jean-Jacques KARMAN
Monsieur Boualem BENKHELOUF	Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI
Madame Danielle MARINO	Monsieur Mohamed Fathi TLILI
Monsieur Sofienne KARROUMI	Monsieur Guillaume SANON
Monsieur Fethi CHOUDER	Monsieur Jean-François MONINO
Monsieur Salah CHIBAH	Madame Sophie VALLY
Monsieur Antoine WOHLGROTH	Monsieur Marc RUER
Madame Thérèse MBONDO	Monsieur Daniel GARNIER
Monsieur Nourredine KADDOURI	Madame Djamila AISSAOUI
Madame Hana RABAH	Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Abderrahim HAFIDI	Monsieur Arab ALI CHERIF
Monsieur Jean-Yves VANNIER	Madame Evelyne YONNET
Madame Ling LENZI	Monsieur Damien BIDAL

---

Secrétaire de séance : Alice FAGARD



Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des Affaires Culturelles/Service Culture

**OBJET : Signature de la convention de Location-Gérance entre la Commune d'Aubervilliers et l'association Collectif 2Ter pour l'exploitation du ' Café culturel '.**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22 prévoyant la possibilité pour la Maire, sur délégation du Conseil municipal, d'exercer certaines attributions ;

Vu la délibération n°241 en date du 11 juillet 2013 prévoyant l'acquisition, par la Commune, d'un fonds de commerce situé au 2 ter rue du Moutier à Aubervilliers (parcelle AB 141) ;

Vu la délibération n° 105 du 14 juin 2018 autorisant la Maire à régler les affaires énumérées par l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'appel à candidature pour la reprise du café culturel ;

Vu le projet de convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens entre la Commune et l'association Collectif 2Ter ;

Vu le projet de convention de location gérance entre la Commune et l'association Collectif 2Ter ;

Considérant l'activité artistique et culturelle de l'association Collectif 2Ter ;

Considérant l'intérêt que représente le café culturel sur le territoire d'Aubervilliers ;

Considérant l'intérêt de pérenniser l'activité culturelle du lieu.

Adoption à l'unanimité par 43 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** la convention de location-gérance entre la Ville et l'association Collectif 2Ter.

**AUTORISE** la Maire à signer ladite convention telle que celle-ci figure en annexe.

Reçu en préfecture le : 25/01/19

Publié le : 25/01/19

Certifie exécutoire : 25/01/19

La Maire,  
Meriem DERKAOUI



